

Communiqué de presse

Nyon, le 21 juin 2016

Toutes les plages du Léman sont propices à la baignade

Pour la saison estivale à venir, toutes les plages du Léman permettront de se baigner ou de pratiquer toute autre activité nautique dans des eaux propres. Parmi les 111 plages régulièrement suivies par les autorités, la majeure partie présente à nouveau des eaux de très bonne qualité sanitaire. L'édition 2016 de la Carte des plages de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) est maintenant disponible.

Des eaux de baignade d'excellente qualité

Afin que les nageurs puissent profiter pleinement du Léman, la qualité des eaux de 111 plages est régulièrement testée par les autorités, sur l'ensemble du lac. Cette année, en ce début de saison, toutes les plages sont propices à la baignade ; un constat réjouissant pour la CIPEL. Plus de 85% des plages ont des eaux de qualité excellente à bonne et les eaux des autres plages sont de qualité bonne à moyenne. Les critères définissant des eaux de bonne et moyenne qualité étant très proches, la baignade dans les eaux de « qualité moyenne » ne comporte aucun risque sanitaire.

Des eaux surveillées par les autorités

Les services compétents des cantons de Genève, de Vaud et du Valais, ainsi que celui du département de la Haute-Savoie se chargent de la surveillance de la qualité sanitaire des eaux de baignade du lac. Des analyses sont réalisées tout au long de la saison pour détecter d'éventuelles pollutions en cours d'été. Lorsqu'une plage est momentanément polluée pour des raisons particulières, les autorités en informent la population.

Comment se procurer la carte des plages ?

La carte des plages 2016 proposée par la CIPEL est distribuée aux offices du tourisme ou autres centres d'accueil du public ; elle peut également être demandée au secrétariat de la CIPEL (cipel@cipel.org).

Retrouvez une version en ligne de la carte des plages sur : www.cipel.org/plages-du-leman.

Contact :

Audrey Klein, Secrétaire générale de la CIPEL

Courriel : cipel@cipel.org - Tél. : 022 363 46 69 (de la France : 00 41 22 363 46 69)